

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- ☐ Règlement des frais de formation soit :
 - par chèque ou virement de la totalité (6 300€),
 - 2000 € à l'inscription et 9 mensualités par **prélèvement** : 8 mensualités de 480€ entre octobre 2026 et mai 2027 et 1 mensualité de 460€ en juin 2027
- ☐ Une autorisation de prélèvement nominative (**ce document sera transmis dans le mail d'inscription**)
- ☐ Un IBAN original **au nom du payeur des frais de formation** (si paiement différé du solde dû)
- ☐ Un IBAN original **au nom de l'étudiant** (pour le règlement des indemnités de stage)
- ☐ Un chèque de caution de 150 € pour la bibliothèque, libellé à l'ordre de l'IFMK
- ☐ Un chèque de caution de 100 € pour les tenues vestimentaires, libellé à l'ordre de l'IFMK
- ☐ Une attestation d'acquittement de la CVEC (**obligatoire pour valider votre inscription**)
- ☐ Un certificat médical établi par un médecin agréé par l'ARS (**liste disponible sur le site de l'ARS**) attestant que vous n'êtes atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle vous vous destinez.
- ☐ Un certificat de vaccinations établi par la médecine préventive
- ☐ 2 photographies d'identité
- ☐ 1 photo numérisée (format JPEG taille 150 Ko max) à envoyer à y-nicolas@kinemontpellier.org
- ☐ Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois(www.cjn.justice.gouv.fr)
- ☐ Une déclaration sur l'honneur attestant que **vous n'avez jamais entrepris précédemment d'études de Kinésithérapie dans une autre école**
- ☐ Une déclaration sur l'honneur attestant de **l'absence de toute première candidature dans une autre licence ou PASS lors des années antérieures** (Exception pour les étudiants provenant d'une LAS2)
- ☐ Une photocopie du baccalauréat français ou titre admis en dispense ou diplôme d'accès à l'université
- ☐ Une photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport en cours de validité. Un titre de séjour sera demandé aux candidats étrangers hors Union Européenne.
- ☐ Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale disponible sur votre compte Ameli.fr (pour la scolarité 2026-2027)
- ☐ Une attestation de responsabilité civile 2026-2027 fournie par votre assureur
- ☐ Les documents suivants sont nécessaires aux **indemnisations de frais kilométriques** engendrés par les déplacements dû aux Stages





- Copie du permis de conduire
- Copie de la carte grise du véhicule utilisé par l'étudiant
- Attestation de prêt du véhicule dûment complétée et signée si la carte grise n'est pas au nom de l'étudiant (**ce document sera transmis dans le mail d'inscription**)

Documents à signer et à parapher de vos initiales :

- ☐ Un contrat de formation
- ☐ Un règlement intérieur et ses annexes

Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'adresse suivante : admission@kinemontpellier.org

